

---

Adresse de la société des vrais sans-culottes de Saint-Sauveur-Landelin (Manche) félicitant et invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société des vrais sans-culottes de Saint-Sauveur-Landelin (Manche) félicitant et invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) pp. 225-226;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1912\\_num\\_80\\_1\\_39391\\_t1\\_0225\\_0000\\_7](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39391_t1_0225_0000_7);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« Les patriotes égorgés dans la Belgique et la Vendée, la trahison de Toulon, le sang qui a coulé à Lyon, les ravages de nos colonies accusent les conspirateurs partout où la faction exécrable a eu de l'influence. Le département du Gers était à la veille de subir le même sort par les menées et la correspondance perfide de ses députés fédéralistes; une grande partie des autorités constituées égarée ou corrompue avait trempé dans cet infâme projet, mais l'arrivée du représentant du peuple Dartigoeyte a conjuré l'orage qui menaçait nos têtes, en remplaçant par des vrais sans-culottes tous les fonctionnaires suspects, qui n'auraient jamais dû avoir de l'autorité parce qu'ils ne s'en étaient servi que pour nuire.

« Montrez-vous ainsi sans cesse inébranlablement attachés aux principes; ne composez jamais, même avec les membres qui sont dans le sein de la Convention, comme vous avez fait voir que rien n'est inviolable à vos yeux que la vertu. Pour nous, francs républicains, nous jurons de seconder de tous nos efforts, vos décrets qui doivent terminer la régénération et l'affermissement de la République une et indivisible, et nous tenons plus à nos serments qu'à notre vie.

Pour donner un triomphe complet à la cause du peuple, vous avez encore un important devoir à remplir, celui de rester à votre poste et de prolonger votre session jusqu'à la paix ou l'extinction des tyrans de dessus la surface du sol de la liberté. Nous jugeons, par votre énergie, de la permanence de la Montagne, en qui nous mettons notre seule confiance; dussent tous ses membres périr! que disons-nous? Périr! Est-ce qu'en meurt en se dévouant pour la patrie! Vos noms vivront à jamais dans les fastes mémorables des peuples libres.

LORDAT, *président*; VERDIER, *secrétaire*; A. BROQUA, *ex-secrétaire*.

N° 127.

*Chambord* (1).

« A Chambord, district de Blois, département de Loir-et-Cher, le 6<sup>e</sup> jour du 2<sup>e</sup> mois l'an II de la République française une et indivisible.

« Citoyen Président et citoyens représentants,

« La Société populaire de Chambord, séjour si-devant de la plus révoltante aristocratie de France, a l'honneur de vous présenter l'hommage de son respect, et de vous adresser ses félicitations et remerciements de toutes les grandes et avantageuses opérations qui ont couronné vos immenses et incroyables travaux. En même temps elle vous supplie au nom de la patrie de ne pas encore penser à abandonner votre poste, mais à continuer à tenir en échec et à distinguer si merveilleusement que vous l'avez fait les traîtres à la République, ces infâmes Judas, dont tous les amis de l'ordre et de l'humanité ver-

ront ou apprendront sans douleur la prompte exécution.

« Oui, vigilants et intrépides législateurs, le vœu de tous les vrais patriotes est que vous ne rompiez pas la Convention jusqu'à ce que vous ayez tellement affermi l'édifice auguste et salubre de la République, que vous y ayez si fortement placé toutes ses décorations que les mains les plus téméraires n'osent et ne puissent lui nuire.

« Le maximum va bien à Paris, mais pas de même dans bien des points de la République, notamment à Blois.

« Vive la République une et indivisible! Vive la Convention! »

(Suivent 22 signatures.)

N° 128.

*La Société des vrais sans-culottes séant à Saint-Sauveur-Landelin, district de Coutances, département de la Manche, à la Convention nationale* (1).

« Citoyens représentants,

« La Société républicaine des vrais sans-culottes du canton de Saint-Sauveur Landelin, reléguée dans le fond d'une campagne, a longtemps ignoré la tâche pénible que vous avez remplie pour le salut de la République française; mais vos dignes collègues Garnier et Le Carpentier l'en ont parfaitement instruite et elle vous en vote sa reconnaissance. C'est à vous, dignes Montagnards, qu'elle adresse ses vœux; c'est à vous, qui du sommet de la Montagne, du milieu des éclairs et de la tempête la plus impétueuse avez enfanté le bonheur, non seulement du peuple français, mais de l'Europe entière, en fixant toutes les denrées, en réprimant les accapareurs, en terrassant le despotisme et la tyrannie. Nous vous félicitons sur vos pénibles mais glorieux travaux, et surtout sur le jugement de cette louve autrichienne trop longtemps abreuvée du sang des Français, et dont le nom seul nous fait horreur.

« Rappelez-vous, augustes représentants, que le salut de la patrie est votre ouvrage; tant qu'il ne sera pas assuré, donnez-vous de garde d'abandonner les rênes de son gouvernement dans des mains qui peut-être ne sauraient pas assez fermes pour achever de nous rendre heureux; qu'il n'en soit pas ainsi, nous vous en conjurons; c'est au père qu'appartient le soin de ses enfants, et certes la créature ne fut jamais plus en sûreté que dans les mains de son créateur.

« Au cri que votre digne collègue, notre cher Garnier, nous a fait entendre, qu'il fallait écraser le reste des brigands de la Vendée, nous nous sommes tous levés en masse et il ne restait dans nos foyers que des femmes, des enfants et des vieillards auxquels la caducité ne permettait pas de nous suivre. Assemblés en notre Société, nous avons aussitôt envoyé des commissaires au département, qui n'a pu employer nos forces par le défaut d'armes et par la nécessité de l'agri-

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 780.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 780

culture, mais qui nous a mis en activité, sur notre demande, pour surveiller les côtes et empêcher que notre territoire ne soit souillé par cette race anglaise trop justement maudite, et à laquelle nous jurons une haine éternelle. Nous ne nous sommes pas bornés là; de retour dans nos foyers, nous les avons purgés en envoyant dans les maisons d'arrêt le reste de ce qui pouvait être suspecté d'incivisme, pour nous livrer ensuite avec plus de sûreté à affermir le bonheur de notre patrie, et nous jurons d'anéantir tout ce qui oserait y porter atteinte.

« Vous l'avez fait vous-mêmes, dignes Montagnards, vous avez purgé votre sein de ces êtres vils et méprisables qui se traînaient dans la fange bourbeuse du marais et dont la présence seule déshonorait vos séances. Mais ne vous bornez pas là aussi vous-mêmes, dignes représentants d'un peuple libre, accélérez le jugement des Brissot, des Vergniaud, des Guadet, des Fauchet et de leurs adhérents, et que leur juste punition venge la nation entière du forfait qu'ils ont commis contre elle; surveillez sans cesse, et s'il se trouvait encore quelque tête qui osât s'exhaler du bourbier de ce marais trop justement détesté, frappez-la, écrasez-la dans sa naissance, et si quelqu'un osait vous porter atteinte, qu'il tremble, qu'il craigne la vengeance d'un peuple libre, et qu'il sache que nous jurons que nos corps vous serviront de rempart.

« Pour extrait conforme à l'arrêté :

« J. REMY, président; LEHUEY, vice-président; GODEFROY, secrétaire; Julien DESVAULÉES, secrétaire. »

Nos 129 et 130.

*Les Sociétés populaires de Longueville et de Sainte-Foy-sur-Longueville, district de Dieppe, réunies, à la Convention nationale (1).*

« Représentants du peuple,

« Vous fixez d'une main sûre les destinées d'un peuple immense, devenu libre par sa valeur et par votre sagesse. Votre zèle a surmonté tous les obstacles, les journées des 31 mai, 1<sup>er</sup> et 2 juin vous ont rendus immortels, et vous avez posé sur des bases inébranlables une Constitution qui fait votre gloire en assurant notre bonheur. La tête du dernier des tyrans est tombée sur l'échafaud; une tête plus criminelle, vraie Messaline, vient d'expier ses forfaits. Vous avez expulsé de votre sein les mandataires infidèles, bientôt la nation entière connaîtra ceux qui conspiraient contre elle et qui étaient vendus à l'or de l'infâme Pitt et de l'anthropophage Cobourg. Par des efforts dignes des représentants d'une grande nation, vous achevez de briser les anciens fers de la France; vous étouffez pour jamais l'hydre sans cesse renaissante des préjugés, du fanatisme; la Vendée n'existe plus, bientôt la paix régnera dans le midi; bientôt l'orgueilleux Anglais rougira de ses démarches contre notre liberté, vos mesures

sages et prudentes nous le promettent. Bientôt l'intérieur de la République n'aura plus rien à redouter de ses ennemis, mais les despotes étrangers se coalisent de nouveau; ils veulent faire de nouveaux efforts, ils seront vains, nous en répondons.

« Restez à votre poste, la confiance nationale dont vous jouissez vous l'ordonne, le bien de la patrie l'exige. Restez à votre poste jusqu'à ce que nos ennemis soient forcés de reconnaître notre gouvernement et de nous demander la paix.

« Tel est le vœu des citoyens dont la devise est : Vivre libre ou mourir.

« Du tridi de brumaire, l'an II de la République française, une et indivisible.

« *Les membres des Sociétés populaires de Longueville et de Sainte-Foy,*

« PARENT, président de la Société populaire de Longueville; BIVILLE, secrétaire; BAUDÉLIQUE, ministre catholique marié, président de la Société populaire de Sainte-Foy; BOULENGER, secrétaire. »

N° 131.

*La Société de la Montagne, séant à Coursan, chef-lieu de canton du district de Narbonne, département de l'Aude, à la Convention nationale (1).*

« Anéantir le fédéralisme qui osait montrer sa tête bourbeuse, délivrer la France d'un tyran, enrichir l'univers d'une Constitution républicaine qui rend aux hommes leurs droits envahis, faire rentrer dans la poussière cette Autrichienne proscrite, voilà, citoyens législateurs, le bien que vous avez fait.

« Travailler à l'éducation publique, renverser tous les despotes qui souillent le globe, traîner à l'échafaud les sans-culotticides, voilà, législateurs, le bien que vous devez faire.

« Restez donc à votre poste jusqu'à ce que le peuple vous appelle; c'est de la Montagne qu'il attend son bonheur.

« CARAGUEL, président; SALANCAN, vice-président; LAFERGUE; MARTIN, secrétaires.

« Séance du 6<sup>e</sup> jour de la 1<sup>re</sup> décade du 2<sup>e</sup> mois de l'an II de la République française, une et indivisible. »

N° 132.

*Dols (2).*

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 780.

(2) Nous n'avons pu découvrir cette adresse, ni le nom exact de la commune.